

## LAMINEX

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	LAMINEX
<b>Autres moyens d'identification</b>	Nettoyant surface multiple
<b>Famille du produit</b>	Prêt à utiliser
<b>Usage recommandé</b>	Vaporiser et essuyer les surfaces luisantes (vitres, miroirs, acier inoxydable, chrome, porcelaine, mélamine, plastique, vinyle, planchers flottant et bois franc).
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Pour usage industriel/professionnel seulement.
<b>Fabricant</b>	Groupe Sanico 22 rue St-André Saint-Rémi, QC J0L 2L0 Canada 450-992-7273
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	non disponible
<b>Numéro de la FDS</b>	0068

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

#### Classification

Irritation oculaire - catégorie 2B

#### Éléments d'étiquetage

Pas de symbol

Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

Provoque une irritation oculaire.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

Intervention :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

#### Autres dangers

Inconnu.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Identificateur du produit : LAMINEX - Ver. 1

Date de préparation : le 29 mai, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 29 mai, 2019

FDS No. : 0068

Page 01 de 07

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Propanol-2	67-63-0	0.5-1.5	aucun	Isopropanol
Ether n-propylique du propylène glycol	1569-01-3	0.5-1.5	aucun	Glycol ether PnP

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Transporter à l'air frais.

#### Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau. Laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir.

#### Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si des rougeurs persistent.

#### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Commentaires sur les premiers soins

Aucun autre.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec les yeux : cause une légère irritation.

### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

#### Organes cibles

Aucune autre information pertinente disponible.

#### Instructions particulières

Sans objet.

#### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

#### Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

### Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Ne devrait pas dégager aucun produit de décomposition dangereux lors d'un incendie.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire. Ce produit contient 98% d'eau.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Identificateur du produit : LAMINEX - Ver. 1

FDS No. : 0068

Date de préparation : le 29 mai, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 29 mai, 2019

Page 02 de 07

### Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : aucune méthode de nettoyage particulière n'est nécessaire. Fuites ou déversements importants : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Couvrir la surface du déversement avec le type de mousse approprié afin de réduire le dégagement de vapeur. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

### Autres informations

Aucun autre.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Laver les mains soigneusement après manipulation. Hygiène générale: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Un nettoyage régulier de l'équipement, de la zone de travail et des vêtements est recommandé. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Tenir le récipient bien fermé. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Conserver à l'abri de la chaleur et du gel. Entreposer entre 5°C et 45°C.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH® TLV®		OSHA PEL		AIHA® WEEL®	
	TWA	STEL [C]	TWA	Valeur plafond	TWA 8h	TWA courte durée [C]
Propanol-2	200 ppm	400 ppm	400 ppm			
Ether n-propylique du propylène glycol	Non établie		Non établie			

Communiquez avec les autorités locales pour connaître les limites d'exposition de votre province.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Le niveau de risque de ce produit est relativement bas. Une ventilation générale est habituellement adéquate.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Non requis, mais le port de lunette de sécurité ou de lunettes de protection contre les produits chimiques constitue une pratique exemplaire.

#### Protection de la peau

Non requis.

#### Protection des voies respiratoires

Non requis.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide vert claire.
Odeur	De citron
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	9.8 - 10.4

Identificateur du produit : LAMINEX - Ver. 1

FDS No. : 0068

Date de préparation : le 29 mai, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 29 mai, 2019

Page 03 de 07

<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Sans objet (fusion); ~ 100 °C (estimé) (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Pas disponible
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	0.998 - 1.000
<b>Solubilité</b>	Miscible en toute proportion dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Sans objet
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Inconnu.

### Matériaux incompatibles

Inconnu.

### Produits de décomposition dangereux

Une décomposition dangereuse ne se produira pas.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Propanol-2	17000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	4720 mg/kg (rat mâle)	12890 mg/kg (lapin)
Ether n-propylique du propylène glycol	> 2450 ppm (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	2875 mg/kg (rat)	3535 mg/kg (lapin)

ETA Inhalation = 214138ppm (4-hour exposure) (gas)

ETA oral= 178670mg/kg

Identificateur du produit : LAMINEX - Ver. 1

FDS No. : 0068

Date de préparation : le 29 mai, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 29 mai, 2019

Page 04 de 07

ETA cutané = 277419 mg/kg

#### **Corrosion/Irritation cutanée**

N'est pas un irritant cutané.

#### **Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

Il existe des preuves limitées d'une légère irritation. Basé sur le pH 10 les symptômes peuvent comprendre une légère rougeur et de la douleur.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**

##### **Inhalation**

Une exposition prolongée peut causer une légère irritation respiratoire.

##### **Absorption par la peau**

Non attendu.

##### **Ingestion**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Danger par aspiration**

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Cancérogénicité**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Toxicité pour la reproduction**

##### **Développement de la progéniture**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

##### **Fonction sexuelle et la fertilité**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

##### **Effets sur ou via l'allaitement**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Effets d'interaction**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Autres informations**

ETA =Estimé de la Toxicité Aigue.

Calculée par une fonction de Canwrit selon le livre violet du SGH (chapitre 3.1)

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

#### **Écotoxicité**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Persistance et dégradation**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Potentiel de bioaccumulation**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Mobilité dans le sol**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible.

Identificateur du produit : LAMINEX - Ver. 1

Date de préparation : le 29 mai, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 29 mai, 2019

FDS No. : 0068

Page 05 de 07

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Ce produit est un déchet non dangereux. Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Le contenant peut être recyclé s'il est sec et propre.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada		Not regulated		

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

#### Canada

##### Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 0 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0

Date de préparation le 29 mai, 2019

Date de la plus récente version révisée le 29 mai, 2019

### Signification des abréviations

CL 50 = concentration létale  
DL 50 = dose létale  
PEL = limite d'exposition admissible. (Limite OSHA HCS)  
TLV = valeur limite seuil (limite ACGIH)  
TWA = Moyenne pondérée dans le temps  
STEL [C] = limite d'exposition à court terme [plafond]  
OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail (États-Unis)  
ACGIH® - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux  
AIHA® = AIHA® Guideline Foundation  
HSDB® = banque de données sur les substances dangereuses  
CIRC = Centre international de recherche sur le cancer  
NIOSH = Institut national pour la sécurité et la santé au travail  
NTP = Programme national de toxicologie  
RTECS® = Registre des effets toxiques des substances chimiques  
CNESST = Comité sur les normes, l'équité, la santé et la sécurité au travail (Québec) CNESST = Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

### Références

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

### Avis

Les informations de cette fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exactes

Identificateur du produit : LAMINEX - Ver. 1

FDS No. : 0068

Date de préparation : le 29 mai, 2019

Date de la plus récente version révisée : le 29 mai, 2019

Page 06 de 07

selon nos informations et convictions, exactes à la date de publication. Ces informations sont fournies à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, la transformation, le stockage, le transport, la mise au rebut et la mise au rebut du produit en toute sécurité. Elles ne doivent en aucun cas être considérées comme une garantie ou un standard de qualité. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans les présentes, nous ne pouvons garantir qu'il s'agit des seuls dangers existants.

---

Identificateur du produit : LAMINEX - Ver. 1  
Date de préparation : le 29 mai, 2019  
Date de la plus récente version révisée : le 29 mai, 2019

FDS No. : 0068

Page 07 de 07